

Entretien avec Mr Gabriel Deleau

Chef de service Insertion au Conseil Général de l'Isère

Ecart d'Identité : Vous êtes responsable d'un service Insertion au sein du Conseil Général de l'Isère. Quels constats faites-vous, à partir de cette posture et de manière globale, des réalités des discriminations ethnique et genre dans le département, et comment ?

Gabriel Deleau : Je m'appuie évidemment sur les données statistiques du Ministère du travail, de l'OSI, et autres. Cela dit, cette thématique, je suis dessus depuis au moins quatre ans. Avec le directeur de ce qui était à l'époque l'ANPE à Fontaine, nous nous inquiétions de l'accès à l'emploi des femmes issues de l'immigration, nous savions que c'était un challenge. Quand on regarde les statistiques des personnes les plus précaires, on retrouve ces publics-là. A partir de là, la contrainte c'est qu'au fur et à mesure de l'évolution des politiques d'accès à l'emploi, on s'est rendu compte qu'on avait introduit des termes comme celui d'« employabilité » par exemple. Ces termes

sont en fait eux-mêmes discriminants : qui est employable ? Je rappelle toujours à ce propos que pendant les guerres de 14-18 ou de 39-45, les femmes avaient occupé tous les postes, il n'y avait pas de chômage, les hommes étaient au front, etc. Mais comme aujourd'hui nous sommes dans une société où l'emploi se restreint et comme on ne sait pas traiter la question du chômage de façon massive, on élaboré des critères qui sont en fait des critères d'exclusion. Et les premières concernées par cette exclusion, ce sont les femmes par rapport aux hommes, après ce sont les moins qualifiées puis celles qui sont illettrées, puis celles qui sont issues de l'immigration, etc. On retrouve partout ce scénario classique.

E. d'I. : Comment à partir de là s'est fait le lien avec *Envolée féminine* ?

G. Deleau : En 2004, on était dans une phase de réorganisation des services du Conseil Général avec une nouvelle version

des commissions locales d'insertion, je devais élaborer un diagnostic de territoire. Et l'une des premières questions qui se posait dans notre démarche c'était : c'est quoi les besoins des publics ? Parce que, dans l'offre d'insertion que nous avions, en début d'année, 90 % du budget était mis dans les actions déjà existantes mais qui ne répondait pas forcément aux besoins de tous les publics. Donc, notre marge de manœuvre en terme de créativité était extrêmement réduite. Mme Brigitte Périllié étant la présidente de la CLI (aujourd'hui CORTI), avec sa casquette Droits des femmes comme élue, et moi avec mon expérience syndicale, militante et ma sensibilité à ces questions, nous nous sommes mis assez rapidement d'accord. Dans le contexte de la loi rSa, Martin Hirsch a laissé au Ministère de l'Emploi le champ de l'Insertion par l'activité économique tandis que les Départements doivent piloter une offre d'insertion sur leur territoire. A mon sens, il y a là un paradoxe.

En effet, comment mettre en œuvre pour les Conseils généraux une politique publique, donc globale sur un territoire, si l'IAE est sous tutelle de l'Etat ? Ainsi, cette année, à travers les dialogues de gestion institués par la DIRECCT-UT38, on constate que les critères retenus pour financer ces acteurs sont essentiellement ceux en lien avec le retour à l'emploi des publics en insertion qui sont souvent très loin de l'intégration dans le monde du travail ordinaire, l'entreprise classique. Même dans le contexte de crise que connaissent les pays de l'Europe, dont la France, dans le discours, le critère officiel reste l'accès à l'emploi. Donc, on est toujours dans ce paradoxe d'avoir des publics auxquels nous n'offrons aucune réponse, parce que nous ne sommes plus dans une dynamique qui consiste à partir des besoins des publics et les faire évoluer en utilisant le concept de parcours vers l'emploi. Et du coup la question que l'on se posait avec le directeur de l'ANPE à Fontaine, c'était comment monter une action spécifique ciblant ces publics-là, car il y en avait qui venaient pointer uniquement pour avoir des tickets de bus ! Après, nous avons vu que la politique du service public



de l'emploi se rigidifiait. De plus en plus on était dans un système où les gens devaient être très actifs dans la recherche de l'emploi, dynamiques ... malgré le fait qu'ils n'avaient pas de qualification, etc. Donc, assez rapidement, on a fait le constat que les pouvoirs publics ne prenaient pas en compte ces publics éloignés de l'emploi. Il y avait un phénomène d'exclusion et de discrimination qui jouait à l'encontre de ces publics. Et nous, dans notre politique d'insertion, nous n'avions aucune réponse. Mais je participais également à un autre groupe rattaché à la politique de la ville de fontaine sur la lutte contre les discriminations. Dans ce groupe, à travers un concours de nouvelles, nous avions fait travailler plusieurs publics : jeunes, groupes de

femmes, etc. sur des thèmes comme l'homophobie, l'accès à l'emploi et les discriminations, les sans-papiers, etc. Et le constat était toujours là : les critères de discrimination étaient toujours les mêmes et les publics qui en subissaient le plus les conséquences, c'était toutes les femmes dans les quartiers, dont les profils ne correspondaient pas aux critères qu'on attendait à Pôle Emploi ou dans d'autres structures et qui du coup se trouvaient abandonnées par la société en terme d'autonomie. Et bien sûr, cela croisait les phénomènes réels de discriminations à l'embauche dans les entreprises, face auxquels toutes les tentatives de CV anonymes, etc. ne sont que des détours pour ne pas aborder le problème de front. On en était donc là. Et puis,

il y a eu l'expérimentation de cette action femmes lancée par Marie Paule Geay, Sophie Bonhore de Pôle Emploi et Anne Ollivier de la MPE de Pont de Claix. Tout de suite, j'ai vu l'intérêt et, avec Brigitte Périllié, on s'y est associé pour l'intégrer dans le PLI de Drac Isère rive gauche du Conseil général. L'expérimentation de la première année s'est très bien déroulée et était très satisfaisante en matière de résultats, non seulement sur le plan des critères d'accès à l'emploi des femmes mais aussi sur le plan du développement de la personne, de la socialisation, de l'autonomie, etc. de projet de vie en somme. Du coup, l'année d'après on a décidé de l'intégrer dans notre projet politique d'insertion. Puis les choses se sont enchaînées à la fois au niveau de différents sites de l'agglomération, associant Conseil général, Pôle Emploi et les communes partenaires de ce projet, avec des financements du Fonds Social Européen par l'intermédiaire de la Direction Régionale de Pôle Emploi.

E. d'I. : Qu'est-ce qui vous a semblé du coup important ou innovant dans cette action-là ?

G. Deleau : A une certaine époque, j'étais dans

l'Éducation populaire, dans une association où j'avais monté des actions dans le cadre des plans de lutte contre le chômage de longue durée. Cela concernait les chômeurs de plus de cinq ans. Sur l'Isère, il y avait des grosses entreprises qui avaient licencié des femmes après vingt ans de carrière, avec en gros deux heures de formation pour les débaucher ! Donc, je connaissais la problématique. Mais en dehors de la problématique, l'originalité de l'action Envolée féminine est dans le contenu pédagogique. On est dans une approche qui n'est pas axée essentiellement sur l'emploi, c'est-à-dire sur les classiques que l'on trouve dans les offres du marché public où il faut entrer dans les critères : projet professionnel, techniques de recherche d'emploi et de communication, etc. Avec cette action, on est en décalage : dans le groupe, on propose des expérimentations autour de l'expression culturelle et de la participation à des événements de la vie locale, etc. On remet les personnes en lien avec la question sociale et non uniquement avec la question de l'emploi : je suis où dans la société ? En quoi j'y participe ? Qu'est-ce que je peux y apporter ? Nous sommes donc dans une démarche qui

est complètement différente de l'offre de formation ou d'insertion classique.

E. d'I. : Est-ce qu'il existe d'autres actions de ce type-là que vous soutenez dans ce domaine ?

G. Deleau : On soutient des actions du genre « Ateliers pour moi » mais qui s'inscrivent plutôt dans notre politique d'insertion sociale en terme d'épanouissement personnel. Alors que là, on est à cheval entre deux mondes : la place de la personne dans son environnement familial, dans sa cité, dans son quartier, etc. et, en même temps, on travaille la question de l'autonomie financière des personnes. C'est-à-dire que l'on arrive à sortir les personnes de cette posture d'inertie où l'on subit les choses, y compris les gros systèmes d'assistanat basés sur la solidarité nationale, et où l'on tient un discours conforme à ce que veulent entendre les professionnels. La démarche utilisée dans Envolée féminine est vraiment originale, elle allie le travail de formation à celui de l'expression, de la dynamique des groupes, de la thérapie communautaire, etc. Elle utilise certaines approches élaborées ailleurs, dans les pays du tiers monde par exemple où les choses ne sont pas institutionnalisées

comme ici et sont donc plus créatives parce que ce sont les personnes concernées qui se prennent en charge par le biais d'associations notamment. Ces approches se révèlent parfois plus adéquates à un certain nombre de publics. Ce qui est exemplaire également dans cette action, grâce au travail qu'a fait Marie-Paule Geay au sein de son institution, en associant tous les directeurs et directrices des agences de Pôle Emploi de l'agglomération grenobloise. Ceux-ci et celles-ci reconnaissent cette action comme spécifique, particulière et avec d'excellents résultats. Et, du coup, on peut montrer qu'avec une approche différente et une méthodologie spécifique, on peut mettre les gens en mouvement, dans ce qui les concernent et pas uniquement de manière normative : il faut à tout prix que je signe un contrat de travail, il faut que j'aie un projet professionnel, etc. alors même que l'on sait que pour un certain nombre de publics, ce concept de projet est abstrait. On l'a mobilisé dans les dispositifs RMI, aujourd'hui dans le RSA, etc. Mais il faut bien voir que cela revient à dire que les gens sont en fin de compte les uniques responsables de leurs situations. C'est

à mettre en lien avec le discours libéral qui se propage actuellement.

E. d'I. : Vous avez une idée de l'ampleur des personnes concernées par la discrimination ethnique et genre sur le département ?

G. Deleau : On pourrait l'affiner au niveau de l'Observatoire social de l'Isère par exemple. En recoupant les statistiques de plusieurs sources, on doit pouvoir dessiner une physionomie des différentes populations. Au Conseil général, nous sommes en train de travailler sur un outil informatique géo-socio-démographique. Cet outil pourra nous permettre de savoir, par sous-secteurs, par exemple au niveau d'un quartier, les problématiques dominantes (les femmes seules, les minima sociaux, la composition des familles, etc.), de manière à axer les politiques sur ces quartiers.

E. d'I. : Votre démarche au niveau du service de l'insertion intègre-t-elle les liens avec les acteurs de l'entreprise ?

G. Deleau : Au Conseil Général, il y a peu de passerelle entre les services économiques qui soutiennent les acteurs de l'économie (grands projets comme Minatec, mais également les PME-PMI) et les services

insertion. Depuis peu, on développe ce qu'on appelle les clauses sociales dans les marchés publics. L'idée est d'imposer le public en insertion dans leurs recrutements aux entreprises qui concluent un marché de travaux (construction d'un collège...) ou de service (nettoyage des locaux du Conseil général ...) pour répondre à la commande publique.

Celles-ci ont toujours un motif pour l'éviter au nom de la « crise » par exemple l'année dernière, etc. Or, en période de crise ou de non-crise, c'est toujours le même public qui n'accède pas à l'emploi. Donc, du coup, on expérimente l'introduction dans les marchés publics de clauses sociale à hauteur de 5 % du marché. Il faudra aller à 10 % bien sûr pour que ce soit efficient mais cette année, nous expérimentons et nous prenons justement compte de la fameuse crise. En même temps, dans ce genre de travaux, il y a une prédominance du public masculin. Donc, il y a en ce moment une réflexion là-dessus pour voir comment réorienter nos actions en négociant avec l'État et nos partenaires. Ainsi, dans le cadre de l'IAE, il nous faut réfléchir sur une orientation vers des actions et des chantiers spécifiques, tenant compte des publics

comme les femmes, les jeunes, etc. Nous sommes en plein dans cette réflexion qui consiste à définir une politique d'insertion du Conseil Général qui ne soit pas calquée forcément sur le modèle de la politique de l'emploi de l'État. En dehors de cela, la question de l'entreprise est évidemment plus compliquée. Mais ce qu'il nous faut c'est d'abord de définir une politique au niveau du Conseil Général qui prenne en compte les besoins des publics en charge du Département et introduire la variable du genre. Pour Brigitte Périllié, toutes nos politiques publiques, en matière de sport et autres, devraient introduire ce critère du genre. Ce n'est pas facile déjà en soi. C'est pourquoi les actions comme Envolée féminine peuvent aider concrètement à aller dans ce sens quand elles peuvent servir d'exemple pour montrer que c'est possible d'inscrire ce type d'action dans les politiques publiques.

E. d'I. : Ce que vous dites, concernant à la fois l'originalité de cette action et les réflexions au sein du Conseil Général sur ces questions, donne l'impression que l'on est en fait en plein dans la réinvention aussi bien de l'action d'insertion et plus

généralement peut-être de l'action sociale que la politique publique au niveau territorial.

G. Deleau : Oui, mais je disais aussi que 90 % du budget est à l'avance consommé par les actions classiques et encore sur un budget qui a été réduit de 10 %. Donc, c'est une question qui n'est pas simple. Il faut bloquer un pourcentage du budget pour des actions nouvelles concernant par exemple les femmes. Mais on voit bien effectivement qu'il faut arriver à impulser une autre manière de concevoir la politique d'insertion. Après 20ans de RMI, la crise économique et sociale, il faut bousculer la tradition et les usages et pour cela il convient d'amorcer aussi tout un travail de réflexion auprès des prescripteurs et des référents emploi sur les représentations. Il faut donc que les professionnels fassent évoluer leurs représentations sur ces questions. Ils connaissent bien évidemment leurs publics mais souvent leurs critères d'appréciations restent collés au modèle de représentation dominant d'accès à l'emploi. Ce n'est pas facile parce que les professionnels subissent également des injonctions paradoxales : on leur demande des résultats en

terme de placements dans l'emploi et non des résultats en terme de parcours de vie et d'enrichissement personnel. Donc, la réinvention pour le moment consiste à expérimenter des actions comme Envolée féminine ■